Fribourg, Suisse. — 39me année. — N° 63 | Le numéro Cinq centimes. | Jeudi 18 mars 1909

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 50	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Le conflit diplomatique austro-serbe s'achemine vers une solution qui sera la capitulation sans phrases de la Serbie en réponse à la prochaine note de l'Autriche, ou l'ouverture des hostilités.

La note que l'Autriche-Hongrie va adresser à la Serbie exigera, sous une forme catégorique, la renonciation du gouvernement serbe à toute compensation territoriale et le désarmement complet et immédiat des troupes serbes. Cette note sera remise à la Serbie probablement demain, ou samedi au plus tard. Elle sera appuyée par une démonstration militaire. Tout le 15me *corps*, celui de Serajevo, est mobilisé. Cette mobilisation sera suivie de celles du VIIme corps, du XIIme du XIIIme, du IXme et d'une partie du VIIIme. D'autre part, les Serbes continuent à armer les paysans à la frontière et leur distribuent des bombes chargées à la dynamite.

Les préparatifs de guerre de l'Autriche ne se font pas sans l'adhésion complète de l'Allemagne. La Russie, la France et l'Angleterre ne tenteront pas une nouvelle démarche à Belgrade pour amener la Serbie à être plus prévenante envers l'Autriche-Hongrie. La Serbie est donc complètement laissée à elle-même. On se demande, dans ces conditions, pourquoi elle s'obstine à ne pas accéder tout de suite aux exigences de l'Autriche-Hongrie, puisque, si la guerre éclate, elle devra, après deux ou trois jours de défaites successives, accepter les dures conditions du vainqueur. Ce sont là des considérations que doivent faire le gouvernement serbe et le roi Pierre Ier. Mais, le ministère serbe et le roi savent aussi que tout serait fini pour eux s'ils tentaient de résister au sentiment populaire, grisé par les discours chauvins des patriotes et par l'entraînement belliqueux du prince-héritier. La Russie a eu le tort de fournir un aliment à cette humeur guerrière en paraissant prendre la Serbie sous sa protection. Les Serbes, qui lisent les journaux panslavistes de Saint-Pétersbourg, s'imaginent fermement que, une fois les hostilités commencées, la Russie marchera contre l'Autriche. Ils ne savent pas que l'état d'infériorité militaire de la Russie inspire au tsar, au gouvernement et à ses ministres les conseils de la prudence, de la réserve et de l'abstention.

***

L'opinion anglaise est très émue des déclarations faites à la Chambre des Communes, mardi soir, par M. Mac Kenna, *premier lord de l'Amirauté*, sur l'activité fiévreuse avec laquelle l'Allemagne construit maintenant de nombreux cuirassés. Cette dernière puissance a déjà quatre *Dreadnought en train d'être armés*; elle en a construit trois autres, et elle a ainsi dépassé déjà son programme pour 1911.

Grâce à ce cri d'alarme, habilement jeté, le gouvernement anglais obtiendra tous les crédits qu'il désire pour l'augmentation de la flotte britannique. Dans quelque temps, le gouvernement allemand dénoncera de nouveau à son tour le péril anglais, et c'est ainsi que les puissances de l'Europe arrivent, par enchérissement, à des armements formidables.

***

Les élections italiennes ont mis en relief le progrès des socialistes et le recul des libéraux qui auraient perdu une cinquantaine de sièges. C'est là, comme le remarque *l'Osservatore romano*, le résultat le plus important de la dernière bataille électorale. Sans le concours des catholiques, les libéraux auraient été battus dans un grand nombre d'arrondissements. Si donc le parti de l'ordre forme encore la grande majorité parlementaire, l'Italie le doit en grande partie aux catholiques. « Les classes dirigeantes et les pouvoirs publics, dit *l'Osservatore*, feraient bien d'en tenir compte. »

L'organe officieux du Vatican blâme en passant ces catholiques qui sont allés plus ou moins officiellement s'enrégimenter dans les rangs des partis constitutionnels. Ils n'ont servi qu'à attirer sur les catholiques la haine des partis extrêmes.

L'*Osservatore* regrette aussi la participation un peu trop bruyante, aux élections, de certains catholiques qui, vu leur manque de préparation, auraient dû s'imposer une prudence et une réserve plus grandes.

La même note est donnée par la *Corrispondenza romana*, qui s'attache encore une fois à dissiper l'équivoque que cherchent à créer les journaux libéraux autour des candidatures catholiques. Ils affectent avec une mauvaise foi évidente d'isoler les catholiques députés du grand parti de l'ordre et à en faire un groupe catholique distinct. C'est contre cette distinction que s'élève la *Corrispondenza:* « Il ne peut pas y avoir, dit-elle, de députés catholiques, car le Pape ne le permet pas. Nous le répétons encore une fois clairement : dans la nouvelle Chambre il n'y a pas de député catholique; il y a simplement plusieurs catholiques députés. Aucun individu, aucun groupe parlementaire ne peut dire ou laisser dire qu'il représente les catholiques, sinon il serait auteur ou complice d'un mensonge. »

Ces déclarations n'empêchent nullement les catholiques d'exiger de ceux qui ont demandé et obtenu leurs voix le respect de leurs croyances, qu'ils sauront eux-mêmes aussi défendre, ce qui n'implique absolument pas la qualité et le mandat de député catholique. Pour défendre leur religion *du haut de la tribune parlementaire*, les catholiques n'ont qu'à invoquer la constitution du royaume et les principes de liberté et de justice sociale que seuls les sectaires osent leur refuser.

Les catholiques députés, conclut la *Corrispondenza*, ne doivent pas non plus se laisser confondre avec les députés plus ou moins libéraux. Ils doivent garder leur personnalité et ne pas faire le jeu des libéraux qui veulent encore une fois les compromettre et les mettre en opposition avec les directions pontificales.

***

En prévision de l'élection partielle du 3 avril prochain dans le cercle électoral de Düren-Jülich (Prusse rhénane), pour remplacer feu le comte Hompesch au Reichstag, une grande assemblée électorale a eu lieu à Düren.

On n'y comptait pas moins de 1500 électeurs.

Le comité a présenté la candidature du prince Alfred de Salm Reifferscheidt-Dyck, qui a été acclamée à l'unanimité. Le candidat a 46 ans et il a appartenu jusqu'à l'an dernier au parti de l'Union des Allemands. Dans un discours très applaudi, il a fait une profession de foi politique et religieuse excellente. Il a expliqué son adhésion à l'Union des Allemands à cause des principes conservateurs de ce groupe, du souci qu'il témoignait pour les classes moyennes, pour le paysan et pour l'ouvrier et de la tolérance que son programme inscrivait à l'égard de toutes les confessions religieuses; il a ensuite développé les raisons pour lesquelles il s'en était enfin séparé, à cause surtout de l'assentiment donné par ce groupe à la violation du droit de propriété au détriment des Polonais du royaume de Prusse.

Aux correspondants de la « Liberté »

Dès que vous pensez qu'une information peut intéresser nos lecteurs, faites-nous en part immédiatement, par lettre ou par téléphone. Si vous avez une relation importante à nous faire, mettez-vous à l'œuvre tout de suite ; ne cherchez pas la phrase du commencement; écrivez simplement, n'exagérez rien.

Les billets du passant

Les radicaux fribourgeois, qui subissent le sort affreux de vivre en pays conservateur, nous invitent souvent à regarder au-delà de nos frontières cantonales.

Je crois qu'ils ne feraient pas mal du tout de se mettre, eux, sur le balcon.

Précisément, la semaine dernière, les élections législatives vaudoises auraient dû amasser quelques grains de bon sens dans ces cerveaux : « Tiens, auraient-ils pu se dire, si nous imitions nos excellents voisins ; si, en vue du scrutin de dimanche, nous ne parlions ni de cléricalisme, ni de despotisme gouvernemental, ni de malversations, ni de rien ce qui a hanté notre imagination délirante depuis plus de trente ans ; si, enfin, nous acceptions loyalement de travailler à la prospérité de notre pays, de concert avec le parti conservateur, nous aurions peut-être des chances de récolter un petit bout de laurier, au lieu de rentrer à la maison tout égratignés par les urnes qui se changent, pour nous, en buissons d'épines sans rose. »

*Ah, bien oui ! Voyez-vous les chefs radicaux fribourgeois ouvrir un numéro de l'*Indépendant *dans lequel on leur dirait que, tout allant pour le mieux dans le canton, il n'y a aucune raison de faire une opposition systématique ?*

Evidemment, ils le jetteraient en se demandant pourquoi on se donne la peine d'avoir un journal. Ce sont des gens qui, dans cent, deux cents ans, en seraient encore à déchiqueter le même morceau de corne, si le bon Dieu faisait d'eux des macrobites.

Chambres fédérales

CONSEIL NATIONAL

Séance du 17 mars

La loi sur les traitements

La discussion de la loi sur les traitements a avancé rapidement.

Hier, M. Calame-Colin (Neuchâtel) a proposé de fixer les minima à 100 fr..

« Il convient, a-t-il dit, de remarquer que si intéressants que soient les employés fédéraux, ils n'en sont pas moins dans une situation plus avantageuse que les employés des *cantons et la plupart de ceux de l'industrie* privée. Une élévation générale des traitements aurait une répercussion sur toute l'industrie, surtout en ce moment de crise économique, où le déchet des salaires se monte en moyenne du tiers au quart M. Calame Colin est d'accord pour laisser les maxima à 300 fr. de plus, mais les minima ne devraient pas être augmentés de plus de 100 fr. N'oublions pas que les employés fédéraux sont en somme privilégiés »

L'amendement Calame-Colin a été repoussé à une grande majorité, et l'article premier du projet adopté.

Les autres articles ainsi que l'ensemble du projet ont été ensuite adoptés sans débat et sans opposition.

Places de tir de l'artillerie

M. Buser (Bâle-Campagne) a rapporté sur le projet d'agrandissement des places de tir de Bière, Thoune et Kloten-Bülach, voté par le Conseil des Etats, auquel le Conseil fédéral a ajouté postérieurement, à la suite d'un postulat voté par le Conseil des Etats, l'agrandissement de celle de Frauenfeld. La commission a proposé, à l'unanimité, de voter le projet du Conseil des Etats complété par celui du Conseil fédéral.

Les différents articles, ainsi que l'ensemble du projet, ont été successivement adoptés sans débat et sans opposition.

Réorganisation du Département militaire

MM. Will (Berne) et Perrier (Neuchâtel) ont rapporté sur le projet de loi réorganisant le *Département militaire*, projet voté déjà par le Conseil des Etats et dont l'achèvement est urgent, car une nouvelle période de traitements commence bientôt pour les fonctionnaires de ce Département. Le projet met de l'ordre et de l'unité dans une organisation formée de diverses pièces. Il crée un bureau spécial des fortifications et supprime les aides-instructeurs.

M. Perrier a fait minorité, en ce qui concerne le génie en tous cas. La commission a recommandé l'adoption du projet.

Le passage à la discussion par articles a été voté sans débat.

CONSEIL DES ETATS

Séance du 17 mars

Commission de l'alcool

M. Roten (Valais) est élu membre de cette commission en remplacement de M. Meyer.

Recours d'auberge

Après rapport de M. Brügger (Grisons), le recours des frères Rost, à Küssnacht, pour refus de patente d'auberge par le gouvernement de Schwyz, a été écarté comme non fondé.

Revision de la convention sur la procédure civile

Après rapport de M. Scherrer (Bâle) et explications de M. Brenner, on a adopté l'arrêté de ratification de la convention internationale relative à la procédure civile.

LETTRE DE PARIS

L'insurrection des postes et télégraphes

Paris, 16 mars.

L'autre semaine, M. Pataud se signalait par un « coup » nouveau, sur lequel tout n'est pas dit et qui aura ses suites judiciaires, peut-être parlementaires. M. Pataud est, encore aujourd'hui, l'homme du jour; du moins, l'un des hommes dont le nom s'imprime et dont on parle. Si l'insurrection des télégraphistes ne le met pas tout à fait en scène, elle le montre, du moins, dans la coulisse et à la cantonade. Au début même de leur mouvement, tout de suite après leur première échauffourée avec les agents de M. Lépine, les révoltés ont demandé conseil à cet homme d'expérience et de décision, et, comme on pouvait le prévoir, ils ont trouvé en lui un consultant dévoué. L'avis qu'il leur a donné, on pouvait le prévoir. Il leur a recommandé de l'énergie, et nous savons ce que parler veut dire. Il n'a, d'ailleurs, pas manqué de leur faire espérer d'utiles concours. Si l'électricité chômait, en même temps que le télégraphe et la poste, quelle coalition ! Et qu'aurait à faire le gouvernement en face de cette triplice ?

Convenons qu'il n'était pas besoin des exhortations ni des demi-promesses de M. Pataud pour donner « du cœur » aux subordonnés de M. Simyan. Ils s'étaient promenés autour du Palais-Bourbon avec des cris d'émeute ; ils avaient envahi, rue de Grenelle, la cour du sous-secrétariat d'Etat, résidence de leur chef ; ils avaient fait irruption dans le grand hall du « Central » et, pour l'occuper en maîtres malgré la police, avaient entassé en barricades bancs et tables. Ce qu'ils venaient de faire, ils étaient capables de le renouveler. *Ils l'ont bien prouvé hier.* Vous savez, à l'heure où j'écris, les faits de cette journée, où, après des actes répétés de rébellion, on a délibéré en tumulte et voté d'acclamation la grève générale.

Sur l'objet des réclamations, nous ne pouvons, quant à présent, nous prononcer, et nous n'entrerons pas à ce sujet dans aucun détail. Les postiers se plaignent que des règles d'avancement ou des usages passés presque en force de loi soient abrogés de fait par M. Simyan. Si nous les en croyons, pour frustrer certains d'entre eux qui par leurs notes avaient des droits acquis à une promotion, ces notes ont été effacées. Des grattages et des « maquillages » sont visibles dans les dossiers. Au surplus, le personnel des postes et des télégraphes se plaint d'une surveillance tyrannique qui porte sur les opinions de chacun, y compris les idées religieuses. Une receveuse de province ne se vit-elle pas inquiétée parce que son fils chantait au lutrin ? Enfin, M. Simyan manque, paraît-il, d'urbanité dans ses rapports avec les employés de son administration.

Sur ce dernier grief, très vague, non plus que sur les autres, nous ne saurions nous prononcer, n'ayant, jusqu'ici, entendu qu'une cloche. Ce que nous dirons, dès maintenant, c'est que l'attitude prise, depuis trois jours, par les révoltés de la rue de Grenelle est insoutenable. Non qu'elle ne trouve des encouragements dans une certaine presse. Ils pouvaient d'avance compter sur cet appui, toujours offert aux initiatives de désordre. Les députés socialistes n'ont cependant pas osé, hier, soulever à la tribune un incident à ce sujet, trop certains qu'ils étaient de voir la Chambre se prononcer à une forte majorité pour une politique de répression. Mais ce n'est que partie remise. M. Jaurès se doit à lui-même de prendre parti pour les grévistes, et déjà son journal leur prodigue, par la plume de M. Rouanet, les plus chaleureuses approbations. Mais il n'est pas besoin d'être un conservateur rigide, ni d'avoir une exigeante conception de l'ordre, pour condamner sévèrement l'« action directe » employée par les agents de M. Simyan. A vrai dire, il *n'y a pas encore, à leur charge, de faits* constatés de sabotage, — en ce sens du moins, qu'ils n'ont pas encore brisé ni endommagé le matériel. Mais ils ont « saboté » le service, feignant de transmettre des télégrammes et faisant fonctionner à blanc les appareils. A ce refus d'un service public, non moins qu'aux actes de résistance violente à l'autorité, il faut une sanction. Il en faut même deux, et le gouvernement semble résolu à les appliquer. La sanction pénale a frappé hier quelques-uns des émeutiers de samedi, qui ont été punis de prison par le tribunal correctionnel.

Des suspensions ont été prononcées, des instances en révocation ouvertes ; ce sera la sanction administrative. Que le gouvernement tienne bon, et que, après avoir sévi, il se garde des intempestives mesures de clémence. Ces manières d'amnisties, escomptées d'avance, sont le dissolvant de la discipline. Ce n'est pas qu'il doive se refuser à l'examen des réclamations formulées par un personnel, qui, *la part faite de sa turbulence*, a des qualités indéniables. Mais que d'abord les postiers quittent leurs procédés insurrectionnels, qu'ils renoncent aux conseils de M. Pataud, à ceux aussi de M. Nègre, entendu hier soir dans leur meeting, et de M. Guérard, organe de la C G T. En un mot, qu'ils rentrent dans l'ordre.

A propos du retour du général d'Amade

(De notre correspondant de Marseille)

Marseille, 16 mars.

Le pacificateur de la Chaouia jouit des honneurs du triomphe. A Oran, il a eu la délicatesse de partager avec le général Drude sa moisson de lauriers et l'enivrement de la gloire ne l'empêche pas de songer encore à l'humble religieux qui, en qualité d'aumônier, a fait une partie de cette rude campagne. Depuis qu'ils ont pris congé l'un de l'autre à Casablanca, le soldat entretient avec le prêtre une correspondance des plus amicales : l'uniforme et la bure ont de secrètes affinités, ne serait-ce que la commune pratique de l'esprit d'abnégation et de sacrifice.

L'aumônier des troupes françaises au Maroc m'entretenait, l'autre jour, des divers incidents qui ont marqué son existence là bas. L'œil brillant, illuminé d'une flamme joyeuse, il évoquait ses souvenirs, tandis que sa modeste chambre de moine expulsé, semblait comme éclairée par la présence de trophées de guerre suspendus aux murailles : le casque blanc qui le protégeait des ardeurs du soleil, les photographies de deux légionnaires qu'il avait baptisés sous la tente entre deux combats... sa part de butin à lui. Sur la cheminée, sourit dans un cadre la joviale figure de son ordonnance, un chasseur d'Afrique imberbe, qui, durant l'étape, caracolait autour de la petite voiture à mulet du père et l'égayait par son inépuisable fécondité.

« Savez-vous, me dit-il à qui je dois la faveur d'avoir pu rejoindre nos soldats au Maroc ? A Monsieur Grousseau, député de Lille. Cet excellent catholique écrivit à peu près en ces termes au général Picquart : Monsieur le Ministre, admettez-vous que des soldats français, versant leur sang pour l'honneur de notre drapeau, soient exposés à mourir, *dénués des secours de la religion, alors* que leurs pères et mères les réclameraient énergiquement pour eux, s'ils se trouvaient malades dans des hôpitaux militaires de la métropole ? Suivait la sollicitation faite en mon nom de partir pour Casablanca. Le ministre donnait alors l'autorisation que toute la presse enregistra et je m'embarquais aussitôt.

« A peine arrivé, une déception m'attendait. Par ordres venus de Paris, on me confinait à l'hôpital de Casablanca, déjà desservi par plusieurs de mes confrères espagnols. Ma présence y était donc, sinon inutile, du moins, moins nécessaire qu'ailleurs. Dès le lendemain, je dépêchais un message au général, lui disant que, confiner mon ministère dans un hôpital était une plaisanterie, que je n'avais pas quitté mon pays pour distraire les journées trop longues de quelques convalescents — les infirmières de la Croix-Rouge y suffisaient — que ma place était sur le champ de bataille, que les mères françaises comptaient sur moi pour que leurs enfants ne tombent pas sous les balles sans avoir reçu une absolution.

Ce n'était pas sans appréhension que *j'attendais la réponse du général. On le* disait franc-maçon. On m'avait prévenu que je me heurterais chez lui à du mauvais vouloir et l'on me rappelait son attitude lors des inventaires. Aussi quelle ne fut pas ma surprise et ma joie lorsque, le lendemain, je recevais un télégramme de lui avec ce seul mot : « Venez. »

« Aussitôt, je rejoignais la colonne. Je ne répéterai jamais assez de quelle bienveillance et de quels égards m'a entouré le général d'Amade. Il m'attachait une ordonnance dès le premier jour, et, chaque fois qu'il le pouvait, il faisait mon apostolat. Lorsqu'il rentrait au camp, après une reconnaissance de vingt-quatre ou quarante-huit heures, il me faisait immédiatement appeler, s'intéressait à ma santé, me demandait ce dont j'avais besoin. Infatigable, souvent il revenait d'expédition vers les midi, mangeait debout une tranche de pain et quelques rondelles de saucisson, puis remontait en selle avec son état-major, pour ne revenir quelquefois que le lendemain. *Lorsque les Marocains nous laissaient* un peu de répit, et qu'il était loisible de s'installer à peu près convenablement pour dîner, il ne manquait jamais de m'inviter, me faisait asseoir à sa droite et me priait de bénir la table.

— « Mon père, me dit-il une fois, vous *allez juger ma conduite pendant les* inventaires et me dire si j'ai bien agi. »

« Et le général de me raconter que, dans toutes les affaires où l'un ou l'autre des détachements de sa brigade a eu à intervenir, lui-même en personne a toujours pris le commandement des troupes, ne voulant pas, dans une question où la conscience et la discipline entrèrent si souvent en lutte, laisser à des subalternes, le poids d'une angoissante responsabilité. Il s'est toujours efforcé d'observer une absolue passivité, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir une brique en plein visage.

« Son récit terminé, j'ai répondu au général : — « Mon général, permettez-moi de ne pas vous juger. »

« Le dimanche, si quelque engagement ne nécessitait pas sa présence sur la ligne de bataille, il assistait à la messe, en tête de son état-major. J'ai célébré le saint sacrifice, parfois devant plus de deux mille soldats. Quelques-uns communiaient...

« Au moment de nous quitter, après l'avoir remercié de toutes ses marques *de bonté, tandis que mes mains étaient* serrées dans la solide étreinte de siennes, je l'assurais de mon intercession quotidienne pour lui auprès de Dieu.

« Il me regardait. Puis avec un sourire un peu triste, il me dit :

— « Dieu ! mon Père. Pourvu qu'Il ne soit pas trop sévère envers moi ! »

En prenant congé de mon vénérable interlocuteur, je songeais que, décidément, l'anticléricalisme ne serait jamais un article d'exportation.

La crise orientale

La mobilisation autrichienne

Les mesures militaires prises actuellement par l'Autriche-Hongrie ont été décidées par deux décrets signés lundi ordonnant un complément partiel des armements. Dans la nuit de lundi à mardi, déjà, des mouvements de troupes ont eu lieu.

On croit que la mobilisation autrichienne veut faire comprendre aux Serbes l'écrasement qui les attend dans une guerre avec l'Autriche, et cela d'autant plus qu'ils doivent maintenant se rendre compte qu'ils n'ont de secours à attendre de personne.

La Russie et le différend austro-serbe

La *Gazette de Francfort* déclare, dans une dépêche de Berlin, que M. Isvolski a fait savoir qu'il n'était pas l'inspirateur de la dernière réponse de la Serbie et qu'il déclinait dorénavant le rôle d'inspirateur de la Serbie.

Le programme éventuel de la conférence

Le gouvernement italien a suggéré à Vienne un programme de conférence comprenant : 1° l'accord turco-bulgare et l'indépendance de la Bulgarie; 2° l'accord austro-turc; 3° la revision de l'article 29 du traité de Berlin (relatif au Montenegro).

Mais ce programme n'a pas été définitivement arrêté. On doute même à Berlin qu'il le soit. De plus, on croit savoir que jamais l'Autriche-Hongrie n'a été opposée à ce que la question du chemin de fer du Danube à l'Adriatique et de l'admission de la Serbie dans la commission *du Danube fût* examinée par une conférence internationale.

Dans le ministère suédois

Le roi Gustave V a accepté la démission des ministres von Trolle, Petersson et Roo. L'ingénieur Nylander, membre de la deuxième Chambre du Riksdag, a

été nommé ministre de l'agriculture, et M. Lindstrœm, chef de section au ministère des colonies, ministre sans portefeuille. Le ministre d'Etat Lindmer prend provisoirement la direction des affaires étrangères.

Contre les jeux de hasard

L'assemblé générale des avocats de Saint-Pétersbourg a exprimé sa conviction que la participation de ses membres aux jeux de hasard dans les clubs était incompatible avec la dignité d'avocat. Dans le cas où l'on pourrait prouver une participation à ces jeux, l'assemblée a décidé de prendre des mesures disciplinaires contre les coupables et de les exclure éventuellement de la corporation.

LE SCHISME DANS LE PARTI SOCIALISTE HOLLANDAIS

Les décisions du congrès de Deventer relatives à la suppression de la feuille marxiste la *Tribune* et l'excommunication de ses trois rédacteurs récalcitrants ont été soumis à un referendum.

La majorité des suffrages exprimés a ratifié les votes du congrès. Toutefois, sur la question de la radiation des rédacteurs de la *Tribune*, une importante minorité, comprenant le tiers des votants, s'est prononcée contre.

Aussi, le lendemain même du jour où les résultats du referendum ont été proclamés, un groupe de marxistes a pris l'initiative de la formation d'un nouveau parti, et des négociations ont été engagées en vue de sa reconnaissance par le bureau international de Bruxelles. Il s'est constitué avec 400 membres, a dressé son programme, et a affirmé son intention d'opposer des candidats, lors des prochaines élections législatives, aux candidats du parti socialiste rival.

Nomination d'une régence et d'une tutelle en Hollande

Les membres des deux Chambres des Etats-Généraux sont convoqués en assemblée plénière, pour demain 19 mars, à l'effet de nommer une régence pour le cas où le trône deviendrait vacant durant la minorité de l'héritier présomptif, et de pourvoir à la tutelle du roi ou de la reine mineur.

Ces dispositions n'entreraient en vigueur que si la reine venait à décéder avant que l'enfant dont la naissance est attendue ait atteint l'âge de dix-huit ans, mais la Constitution exige qu'elles soient prises du vivant même du souverain.

Nouvelles diverses

La *Tribuna* de Rome maintient, malgré tous les démentis, que l'empereur d'Allemagne et sa famille se rendront à Corfou dans la première moitié d'avril.

— L'état de M. Stolypine, chef du ministère russe, était satisfaisant hier mercredi. La température et le pouls étaient normaux. On ne publiera pas de nouveaux bulletins.

— Un édit impérial chinois interdit la culture du pavot, pendant un an, dans les trois provinces qui produisent l'opium.

— Dans un engagement dans le Sud du Battambang (Indo-Chine), avec une bande de pirates provenant du Siam, le lieutenant français Thimonier a été tué.

Echos de partout

LE CHIC ANGLAIS

Après avoir tout emprunté aux Anglais : les clubs, les courses de chevaux, les five o'clock, les installations hygiéniques d'appartements, les combats de boxe, les Français peuvent leur « rendre » leur prétendue supériorité dans l'art du *tailoring*. Ils n'en ont plus besoin. Ils sont les maîtres dans cet art. Ainsi l'a décrété le jury de l'Exposition franco-britannique de Londres. Pour « la coupe et la main-d'œuvre » des vêtements masculins, les jurés ont décerné aux Parisiens le premier prix.

L'anglomanie ne date pas d'hier. Elle fleurissait déjà après la Restauration. Les « lions » tiraient vanité de leurs manières et de leurs modes britanniques. Sans parler de d'Orsay, qui étonna Londres par ses excentricités et l'aisance de son dandysme, Eugène Sue, excellent cavalier, allait acheter ses chevaux de l'autre côté du détroit et pratiquait la boxe, comme lord Seymour. Notre génération n'a rien à leur envier. Elle suit fidèlement la tradition et adopte sans peine tout ce qui se porte et se fait en Angleterre.

Paris n'est pas seul à se mettre à l'école anglaise. Les autres capitales ont aussi les yeux fixés sur Londres. La moindre innovation est signalée et copiée : le chapitre des chapeaux, le paragraphe des gants, la page des gilets fournissent une ample matière à l'imitation. On accueille même les erreurs et les distractions. Un jour Edouard VII, alors prince de Galles, oublia de boutonner la dernière boutonnière de son gilet. Bientôt Londres et l'Europe ne portèrent plus que des gilets déboutonnés, — de même qu'au palais d'Alexandre, les courtisans tenaient leur tête inclinée comme le roi. Ceux-ci agissaient de la sorte par flatterie; les autres par chic, croyant obéir à la mode, ce tyran bien aimé. Les fantaisies d'Albion ne passent pas inaperçues. Parmi les dernières nouveautés, nous lui devons la moustache coupée court, « en brosse à dents », et la résurrection du claque, qui s'est redressé d'un bond.

Le chic anglais semble se rattacher au dandysme. L'habit ne marche pas tout seul; la façon seule de le porter crée le dandysme. Lord Spencer, à ce qu'on raconte, ne fut pas ridicule avec un habit qui n'avait plus qu'une basque. Il la coupa même et en fit cette chose qui depuis a porté son nom. Au temps de Brummel, les dandys lancèrent l'habit râpé. Ils étaient à bout d'impertinence; ils trouvèrent celle-là, de faire râper leurs habits avant de les mettre, dans toute l'étendue de l'étoffe, jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'une espèce de dentelle.

Le grand-maître de l'ordre, Bryan Brummel, a cependant formulé ce décisif axiome : « Pour être bien mis, il ne faut pas être remarqué. » Par exemple, Brummel portait des gants qui moulaient ses mains comme une mousseline mouillée. Mais le dandysme n'était pas la perfection de ces gants qui prenaient le contour des ongles comme la chair le prend; c'était qu'ils avaient été faits par quatre artistes spéciaux, trois pour la main et un pour le pouce. De même, Brummel, qui mettait plus de deux heures pour parfaire son artistique ajustement, auquel le prince de Galles venait souvent assister, triomphait surtout dans le « miracle de sa toilette » : son nœud de cravate. Il ne le réussissait pas du premier coup. Un monceau de blancs tissus chiffonnés remplissait quelquefois son cabinet. « Que voulez-vous ? ce sont nos erreurs », disait-il.

MOT DE LA FIN

Le vieux gentleman, bienveillant à un jeune vendeur pliant sous un poids considérable de journaux :

— Oh ! mon pauvre petit ami, combien ces journaux doivent vous fatiguer !

— Oh ! non, Monsieur, je ne les lis jamais.

Confédération

Tribunal fédéral. — Les députés grisons à l'Assemblée fédérale proposeront comme successeur de M. le Dr Gysin, juge fédéral, M. le Dr Nicolò, greffier du Tribunal fédéral dont on avait déjà parlé lors de la dernière élection complémentaire.

Dans les milieux bâlois, on parle du Dr Brodbeck, avocat, ancien adjoint au Département de justice.

Les assurances. — On nous écrit de Berne :

Nous apprenons d'excellente source que la loi sur les assurances contre les maladies et les accidents, qui devait venir en mars au Conseil des Etats et dont la discussion fut renvoyée ensuite à la session de juin, ne pourra venir en discussion au Conseil des Etats qu'à la session de décembre ou, le cas échéant, à la session extraordinaire d'automne.

La loi électorale valaisanne. — Le Conseil fédéral a décidé d'approuver la loi valaisanne du 23 mai 1908 sur les élections et les votations, à l'exception de l'article 2, alinéas 2 et 3, et de l'article 3. L'article 2, 2me alinéa, qui dit que le citoyen établi, qui n'a pas encore acquis le droit de vote au lieu de son établissement, exerce ses droits politiques dans son dernier domicile électoral, pendant plus de trois mois, savoir pendant le terme d'une année, et, passé ce délai dans sa commune d'origine, déroge d'une manière inadmissible au principe de l'exercice du droit de vote au lieu du domicile, tel qu'il ressort de l'article 43 de la Constitution fédérale. L'article 2, 3me alinéa, de la loi valaisanne est en contradiction avec l'article 42, 4me alinéa, de la Constitution fédérale, car pour l'exercice du droit de vote, il traite les Suisses établis, d'autres cantons, autrement que les citoyens valaisans établis. L'article 3 s'écarte d'une manière inadmissible du principe de l'exercice du droit de vote au lieu du domicile en ce qu'il autorise les citoyens valaisans à exercer au choix leur droit de vote dans la commune de leur domicile ou dans leur commune d'origine, sans limiter aux affaires bourgeoisiales l'exercice du droit de vote dans la commune d'origine.

Cantons

BERNE

Les sucreries d'Aarberg. — On dit que le gouvernement du canton de Berne va retirer sa demande aux autorités fédérales tendant au subventionnement de la fabrique de sucre d'Aarberg.

Un écolier comme il y en a peu. — Dans un des cours du soir organisés par l'école professionnelle, à Berne, on peut voir un élève à cheveux gris né en 1851. C'est un ouvrier, brave père de famille, qui, sur le tard, s'est mis en tête d'apprendre les éléments du français. Au milieu de ses jeunes camarades, cet écolier de 58 ans est un modèle d'application ; nul plus que lui n'est avide d'apprendre.

BALE-VILLE

La profession d'avocat. — La commission du Grand Conseil, constituée le 28 novembre, a élaboré un projet de loi sur l'exercice de la profession d'avocat.

GRISONS

Le drame de Davos. — On donne les détails suivants sur le drame que nos dépêches ont signalé hier :

Les époux Mulder, inscrits au livre de l'hôtel sous le nom de Jules Mulder, compositeur, de Londres, dînaient dans la salle à manger à une table réservée de la table d'hôte principale à laquelle avait pris place le 1er lieutenant autrichien Joseph Bartuneck, écrivain militaire connu.

M. Mulder, croyant que Bartuneck regardait sa femme d'une manière inconvenante, s'avança vers lui et le traita de « sale gueux d'Allemand ». Après une brève altercation, l'officier vint demander satisfaction à Mulder, lequel s'y refusa.

Bartuneck sortit alors un revolver et fit feu sur Mulder qui se tenait sur la porte de la salle à manger. Atteint en plein cœur, il succomba immédiatement.

Bartuneck alla ensuite se livrer à la police.

Mme Mulder séjournait depuis quatre mois à Davos où son époux était venu lui faire visite. Les époux Mulder sont d'origine hollandaise.

TESSIN

Le nouveau Grand Conseil. — On nous écrit :

Finalement le Grand Conseil est constitué. En effet, avant hier, le bureau cantonal de dépouillement, réuni à Bellinzone, procédait à l'attribution des deux sièges qui restaient à repourvoir, parce que le quorum n'avait pas été atteint lors du scrutin.

Les deux partis qui avaient eu le plus grand nombre de voix ont obtenu ces deux sièges : c'est le parti radical pour le IVe arrondissement (Bellinzone), et le parti socialiste pour le Ier (Mendrisio).

Ainsi notre Chambre est composée de : 48 libéraux radicaux, 44 conservateurs démocrates, 3 socialistes ; c'est-à-dire des mêmes effectifs que ceux de la législature qui vient de finir.

Lundi prochain, le nouveau Grand Conseil se réunira pour la première fois en session extraordinaire pour la vérification des pouvoirs.

Si nous avions un vœu à formuler, c'est que le nouveau Parlement se mette sérieusement au travail, sans perdre son temps en luttes stériles et fâcheuses. La besogne ne manque pas !

Une bonne leçon. — On nous écrit :

Lors des élections au Conseil national, l'automne dernier, notre gouvernement avait pris des mesures arbitraires au sujet de l'inscription sur le catalogue électoral de certains citoyens et surtout des gendarmes. M. Pagnamenta avait recouru au Conseil fédéral contre les agissements de notre gouvernement. Le Conseil fédéral vient d'admettre ce recours.

Cela signifie donc que notre gouvernement voit ses résolutions de principe sur la matière complètement désavouées par la haute autorité fédérale.

Voilà une bonne leçon ! T.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'assassinat de Petrosino. — On mande de Rome ces nouveaux détails sur cette tragique affaire :

Vendredi dernier, entre 8 et 9 heures du soir, le célèbre détective italien de New-York, Petrosino, descendait d'un tramway de Palerme, où il était arrivé quelques semaines auparavant, lorsqu'il reçut un coup de feu en plein visage. Il tomba, se releva pourtant, tira son revolver, fit feu à son tour sur son agresseur sans l'atteindre, et retomba mort, la face contre terre.

Ce crime produit dans toute l'Italie, et plus encore aux Etats-Unis, une sensation profonde et une rage impuissante contre les bandits de la *Main-Noire*, qu'on soupçonne du coup.

Petrosino était en effet la terreur de cette organisation — à laquelle du reste il ne croyait pas lui-même — et qui, sévissant en Amérique, plonge ses racines dans la camorra napolitaine et la mafia de Sicile. C'est par centaines qu'il découvrit et envoya à la prison, au bagne ou à la potence américaine les forbans de race italienne dont il s'était fait une spécialité. Soixante, dit-on, de leurs chefs les plus dangereux repassèrent en hâte l'Atlantique, au seul attouchement, terrifiant pour eux, de Petrosino. Ce fut lui qui avertit — en vain — Mac Kinley du complot qui se tramait contre le chef de l'Etat.

Il était venu dans le courant de l'hiver en Italie pour chercher, à Palerme, disent les uns, les origines d'un sombre drame de famille qui avait trouvé son dénouement sanglant à New-York : d'autres affirment qu'il s'agissait plutôt de la fabrication de faux chèques des Etats-Unis à Milan, ou même d'arranger avec les polices italienne et américaine un système coordonné de « filage » de criminels.

Quoi qu'il en soit, on l'avait vu à Palerme, ainsi qu'à Tunis et à Trapani. Suivant les uns, pourtant, la police royale ignorait sa présence en Italie ; suivant les autres, elle avait pris au contraire des précautions pour sa vie, mais Petrosino les éludait et se riait des avertissements ; il ne craignait personne, il se disait sûr que la Main-Noire n'oserait jamais l'attaquer.

Il laisse une veuve à New-York, où il s'était établi en 1883.

Petrosino sera bien vengé. On arrête en ce moment à Palerme tous ceux qu'on sait avoir séjourné en Amérique. D'autre part, les principales municipalités américaines sont de même en conférence pour aviser aux moyens de traquer, à la fois, la Main-Noire dans les Etats de l'Union. Les ravages de cette sinistre bande sont, en effet, terribles ; rien qu'en 1908 et rien qu'à New-York, on compte 468 meurtres par le poignard, le revolver ou la bombe dus à cette organisation de sang, soit plus d'un par jour !

Petrosino n'aura pas rougi inutilement de son sang les pavés de la piazza Marina.

SUISSE

Accident de travail. — Un jeune ouvrier de la fabrique de tuiles de Laufon (Jura bernois) a été victime d'un triste accident. Dans son travail, il s'est laissé prendre le bras gauche dans une machine, de sorte que le membre a été presque complètement arraché.

Crime ou accident ? — Dans la nuit du 14 au 15 mars, une rixe éclatait dans une auberge d'Erschwil (Soleure). Le gendarme Britschgi voulut-il séparer les combattants ? On ne sait encore ; mais le lendemain matin on retrouvait son cadavre dans la Lucelle, le crâne brisé. Britschgi laisse une veuve et plusieurs enfants en bas âge.

Jeune filou pris au piège. — Depuis quelques semaines, M. Zuretti, négociant à Noirmont (Jura bernois), remarquait que ses recettes quotidiennes n'étaient plus aussi élevées et qu'elles subissaient au contraire une baisse uniforme de quelques francs par jour. Un jeune ouvrier boîtier, nommé Jeannottat, d'origine française, venait fréquemment au magasin de M. Zuretti, acheter des marchandises, se trouvant à la cave (vin, bière, etc.), de manière à être seul dans la boutique pendant l'absence de l'épicier. On devine aisément ce qui se passait.

Lundi matin, le manège se répéta, avec cette seule différence qu'une pièce de monnaie avait été marquée. Il fut prouvé à Jeannotat qu'il avait plongé la main dans la caisse pendant l'absence de M. Zuretti. Le jeune voleur, ne se sentant plus en sûreté, se disposait à prendre le train dans l'après-midi, lorsqu'il fut poursuivi par deux de ses compagnons d'atelier et finalement arrêté le soir par un gendarme du Noirmont. Jeannottat est sous les verrous. Il a avoué déjà une dizaine de vols commis de cette façon au préjudice de M. Zuretti. On ne peut estimer encore la valeur des sommes et des marchandises volées.

AÉROSTATION

Le « Cognac »

Le ballon suisse *Cognac*, piloté par M. Victor Beauclair, parti mardi matin de Davos, a atterri dans des conditions fort difficiles, dans les parois nord-est du Wetterstein, montagne qui se trouve à la frontière de la Bavière et du Tyrol.

A part cela, la course a très bien réussi, favorisée par un temps magnifique, et a été fort intéressante.

LES SPORTS

Après la visite du grand club neuchâtelois, le *F.-C. Chaux-de-Fonds I*, c'est le champion suisse 1907-08 première catégorie qui va se mesurer au *Stella*. Le public de Fribourg aura dimanche le plaisir d'assister à une rencontre des plus sensationnelles : celle qui mettra aux prises les premières équipes des *F.-C. Servette* de Genève et *F.-C. Stella* de Fribourg.

Le *Team* genevois est réputé un des meilleurs de la Suisse ; il fut choisi dimanche dernier pour entraîner l'équipe nationale suisse qui sera chargée de jouer prochainement contre les équipes allemandes et anglaises.

Il est facile d'apprécier la valeur des Genevois, puisque nos meilleurs joueurs nationaux ne réussirent à se rendre maîtres des servettiens que par 7 buts à 1.

Les Fribourgeois se trouveront donc dimanche dans une situation très critique ; cependant, nous aimons à croire qu'ils soutiendront cette épreuve et qu'ils sauront travailler courageusement pour éviter une défaite.

Nous donnerons samedi la composition des équipes et nous indiquerons l'heure de la rencontre.

FRIBOURG

Conférence de Mgr Carry

Mardi 23 mars, à 8 h. du soir

AU CERCLE CATHOLIQUE

Sujet : *La littérature immorale*

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Prix des Places :

Premières, 1 fr. ; secondes, 50 cent.

Les obsèques de M. Louis Grand

Les funérailles de M. Louis Grand, ancien conseiller national et ancien président du Grand Conseil fribourgeois, ont eu lieu à Romont, ce matin.

La cérémonie funèbre avait attiré au chef lieu de la Glâne une grande affluence de population des communes environnantes. A 9 ½ h. le convoi funèbre, précédé de la fanfare de Romont, s'est rendu à l'église paroissiale. La Messe de *Requiem* a été célébrée par M. le curé-doyen Castella. L'église était comble ; dans le chœur avaient pris place l'ancienne bannière de la Société des Etudiants suisses ainsi que les drapeaux de l'*Académia*, de la *Sarinia* et de la *Nuithonia*, le drapeau du Cercle catholique de la Glâne.

Le chœur d'hommes de l'église de Romont dirigé par M. le chanoine Pinaton a chanté une messe à quatre voix *a cappella* d'un effet très émouvant. La fanfare de Romont a joué un morceau funèbre. Après l'absoute, le cortège mortuaire s'est formé devant l'église, pour se rendre au cimetière. Les élèves des écoles primaires et secondaires de Romont ouvraient la marche, puis venaient la fanfare, le Comité central des étudiants suisses avec le drapeau central, puis les délégations des sections universitaires et académiques d'étudiants.

Le char funèbre était précédé par un nombreux clergé, dans les rangs duquel figuraient, outre les prêtres du Décanat, le R. P. Sixte, gardien, et le R. P. Laurent, vicaire du couvent des Capucins de Romont ; le Rd Aumonier du couvent de la Part-Dieu ; M. le chanoine Castella, professeur au Séminaire de Fribourg ; puis M. le chanoine Badoud.

Après la famille venaient le conseil de paroisse de Romont au complet, dont M. Grand était président ; le Bureau du Grand Conseil représenté par M. Morard, président, et les deux vice-présidents MM. Max de Diesbach et Reynold ; MM. les députés Berset, Dumas, Dutoit, Joye, représentant le district de la Glâne ; MM. Chassot, Reichlen et Paul Menoud. Le Conseil d'Etat était représenté par MM. les conseillers d'Etat Python et Deschenaux ; la délégation du Tribunal cantonal était formée de MM. Robert, Weck et Wuillerot.

Le ministère public était représenté par M. Philipona, procureur général, puis venaient les présidents des tribunaux de Fribourg, Estavayer, Châtel-Saint-Denis et Tavel. Le tribunal de la Glâne était au complet. La ville de Romont était représentée par son syndic, M. Chatton, et son conseil communal *in corpore*.

Nous avons remarqué également la présence de M. le juge fédéral Schmid,

---

51 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Fumées de gloire

Par Jeanne DE COULOMB

« — Vous ne m'aimez pas, a continué Maud. Peut-être même ne m'avez-vous jamais aimée, et maintenant vous êtes bien près de me détester !... Vous venez de l'avouer... Je reste pour vous le remords ! On a beau faire !... Certaines empreintes ne s'effacent pas !... Vous prétendiez être libéré de vos croyances d'autrefois. Et, comme le forçat des vieux temps, vous êtes toujours marqué, non pas d'une fleur de lys, mais d'une croix !... La preuve, c'est que vous avez tenu à présenter votre fils au baptême !...

« — Je ne voulais pas qu'il pût m'accuser, un jour, d'avoir fait de lui un paria dans la société chrétienne !

« — Peu importent vos raisons !... Je constate un fait !... Vous n'êtes pas conséquent avec vous-même.

« — On ne peut en dire autant de vous !... Votre rôle a toujours été de faire souffrir les autres, et vous le jouerez jusqu'au bout !... Sous-maîtresse de pensionnat, votre vanité a été doucement caressée à l'idée d'épouser un hobereau de Bretagne... Plus tard, lasse de la sujétion qu'on vous imposait, il vous a paru plus enviable de devenir princesse de la rampe... Aujourd'hui l'ambition vous suggère mieux encore !... Vous rêvez de vous faufiler dans une maison impériale !... Libre à vous !... Abandonnez-moi !... Abandonnez votre fils !... Ce sera le second enfant semé sur votre route... Un de plus ou de moins !... Quand on ne sait pas seulement être mère, comment remplirait-on ses devoirs d'épouse ?... Toute votre vie, vous aurez été une évadée du devoir !...

« L'injure était sanglante. Elle recula comme si je l'avais frappée.

« — Prenez garde !... balbutia-t-elle. Ne me poussez pas à bout !...

« — Demandez le divorce ! Cela m'est égal ! Pourvu que le tribunal me laisse mon fils, je me déclarerai satisfait !

« Mes douleurs de tête revenaient, lancinantes ; je souffrais le martyre !

« Elle me jeta un mauvais regard et sortit de la chambre. Je me fis aussitôt une piqûre de morphine qui, pendant deux ou trois heures, m'enleva le sentiment de la réalité.

« Quand je revins à moi, elle était partie ! »

3 septembre, même année.

« Nous avons échangé des lettres d'une cruelle acerbité. La demande de divorce sera prochainement déposée au tribunal de la Seine... Je pars pour Paris...

« Cette femme me tue !... »

Thylda s'arrêta un instant, oppressée par ce qu'elle venait de lire.

Certes, pendant bien des années, elle avait piétiné ses remords, essayé d'oublier cette tragique période de son existence ; mais, depuis quelque temps, le souvenir lui en revenait obsédant.

Devant le beau sourire de son fils, son ignorance des laideurs de la vie, elle jugeait ses fautes passées avec une sévérité implacable.

Pour un peu, elle aurait déchiré le cahier bleu sans aller plus loin, dans l'espoir qu'avec lui disparaîtraient aussi tous vestiges de la Thylda de jadis.

Mais un charme arrêtait sa main, la forçait de continuer, de boire le calice jusqu'à la lie...

11 août.

« Je suis encore très faible, mal remis de la fièvre cérébrale qui m'a terrassé au mois de septembre dernier, lors de mon arrivée à Paris...

« Pendant plusieurs semaines, je n'ai pas su ce qui se passait autour de moi... Je ne cessais d'appeler ma mère et, par moments, il me semblait la voir penchée sur moi : « Mon fils, disait-elle, tu vis « dans le péché !... Je t'en supplie... « Songe à ton âme !... » Je lui tendais les bras, je voulais la suivre... des mains de fer me retenaient...

« Lorsque mes yeux se sont ouverts à une demi-conscience, c'est Maud que j'ai aperçue à mon chevet... Il n'a plus été question de divorce... Du reste, j'avais perdu le souvenir du passé.

« Tout ne m'est revenu que plus tard, et le hasard s'est chargé de me fournir l'explication d'un changement d'attitude dont j'avais lieu de m'étonner : pendant que je délirais, le prince Eric de Finlande est tombé à Riga, frappé par une balle nihiliste... J'ai eu la délicatesse, ou la lâcheté... de n'en point parler à Maud... Marius Napoule assure qu'elle a été pour moi la plus dévouée des infirmières... Je suis bien obligé de le croire !...

« A présent, d'autres soucis me rongent !... La maladie a complètement modifié mon caractère... Elle m'a rendu mon âme croyante d'enfant... Je ne puis plus supporter la pensée de notre mariage sans Dieu... Un jour, je l'ai dit à Thylda... Elle a haussé les épaules, et détourné la conversation...

« Je reviendrai à l'assaut... Il le faut... Je n'aurai de calme que lorsque nous aurons été unis devant le prêtre...

« J'ai jeté au feu le manuscrit du *Philtre !*... Quand je l'ai relu, pendant ma convalescence, sa perversité m'a fait peur !

« Thylda ne me pardonne point ce qu'elle appelle mon stupide *autodafé*... Elle escomptait un si grand succès dans le rôle d'Ahès !... Je la laisse dire... J'ai obéi à ma conscience... Si je pouvais aussi facilement brûler mes autres vers ! Mais ils sont dispersés dans tous les coins du monde... Ils ont été murmurer leur énervante harmonie à des milliers de jeunes oreilles... On ne peut pas réparer tout le mal qu'on a fait.

« Cette pensée m'obsède... Il faudra que je retourne au poison qui calme et endort. Le médecin me l'a bien défendu ; mais il ne sait pas, sans doute, combien il est atroce de passer des nuits sans sommeil, veillé par le remords... »

Et la nuit suivante :

31 juillet.

« Mes forces déclinent... Par moments, mes idées se troublent... On me conseille d'aller me faire traiter dans une maison de santé.

« Avant, je demanderai deux grâces à Thylda : la première sera de consentir à notre mariage religieux. L'autre jour, quand je lui en ai parlé, elle n'a pas dit non : on ne refuse rien aux mourants ! La seconde sera de me promettre que, moi parti, Lorenzello ne restera pas dans l'hôtel de l'avenue de l'Alma, livré à des domestiques de rencontre.

« Je désire le confier à mes anciens maîtres de Vaugirard. Je les ai revus, cette année... Ils ont été pour moi d'une bonté, d'une mansuétude... L'enfant sera bien là...

« Je ne peux même plus tenir la plume.. Depuis un an, je n'ai pas écrit un vers... C'est la fin... A Dieu, va ! »

Le manuscrit s'arrêtait là... Les dernières lignes étaient à peine lisibles.

Des larmes noyaient les yeux de Thylda : elle se souvenait des derniers jours de Jacques dans la maison de santé où on avait dû l'hospitaliser.

Il avait de furieux accès de délire, au cours desquels il voulait se lever pour implorer le pardon du docteur de Kermenhir, ou bien encore courir chez les libraires pour racheter les éditions de *Lancelot du Lac* et de *La Fille du Mosaïste*.

A ces accès succédaient de courts moments de lucidité : il reconnaissait alors celle qu'il pouvait sans remords appeler sa femme, depuis qu'il l'avait épousée devant Dieu, et, d'une voix faible, il l'entretenait de Lorenzello.

— Promettez-moi, disait-il, que vous n'essayerez pas de retirer l'enfant du collège, même pour les vacances, ni de contrarier sa vocation s'il en a une... Jamais non plus, avant qu'il ait l'âge d'homme, vous ne lui donnerez mes vers à lire... Ils ont troublé tant de jeunes âmes !... Je ne veux pas qu'ils troublent la sienne...

Il mourut, un soir, pendant une représentation de *Lancelot du Lac* ; on vint annoncer la nouvelle à Thylda entre le quatrième et le cinquième actes.

Au sortir du théâtre, elle se fit conduire à la maison de santé.

La religieuse lui raconta que le pauvre mort avait dit, un instant avant de mourir :

— Je prierai aussi ma femme de renoncer à...

Il n'avait pas achevé la phrase, mais la veuve en devinait la fin...

Elle n'avait pas eu le courage de faire le sacrifice suprême, qui ne lui avait pas été demandé d'une façon explicite.

En revanche, vis-à-vis de Lorenzello, elle n'avait jamais failli à ses engagements.

Il ne connaissait rien de la vie de sa mère, ni des œuvres de son père, et il fallait, le plus longtemps possible, reculer la terrible échéance.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

LA FEMME CONTEMPORAINE. — Revue internationale des intérêts féminins. — Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris.

Mars : Le marquis Costa de Beauregard (La Direction). Sur la Côte d'Azur (Mlle Costa de Beauregard). — La Chronique de la duchesse de Dino (Jean Harmand). — A Lourdes (A. Retté). — Lacordaire (Salembrier). — Pour les autres (Pauline Beaufort). — La jeune fille et le mariage (M. Delbol). — Féminisme d'autrefois (Th. Joran). — Les femmes et la vie sociale (Max Turmann). — La page blanche (Madeleine May). — Florilèges (S. Merril). — L'union des femmes peintres et sculpteurs (Le Cholleux). — Les femmes et l'Académie (L. Maigne). — Les femmes et les travaux d'art (M. Mourey).

et de M. Savoy, greffier du tribunal de la Gruyère. Un grand nombre de membres du barreau fribourgeois suivaient les autorités judiciaires.

Enfin venait un groupe extrêmement nombreux de membres du Cercle catholique de Romont et une foule de citoyens de la ville de Romont et des diverses communes du district de la Glâne.

Au cimetière, le chœur d'hommes de Romont a chanté un mottet, et la musique a joué un air funèbre. La triste cérémonie s'est déroulée au milieu de l'émotion de l'innombrable assistance, qui s'est séparée en commentant avec de profonds regrets la perte immense qu'éprouve le district de la Glâne, par la mort de l'éminent magistrat auquel les suprêmes honneurs venaient d'être rendus.

Doctorat. — Mlle Marie Speier, de Luxembourg, subit aujourd'hui son examen de doctorat dans la Faculté de philosophie. Sa thèse a pour titre : *Weber und die Romantik.*

Institut agricole de Pérolles. — Les examens du cours agricole d'hiver n'auront pas lieu le mardi 23 mars prochain, mais bien le lundi 22 mars, dès 9 h. du matin.

Les amis de cet établissement sont cordialement invités à assister à ces examens.

Une conférence de M. Greulich. — M. Greulich a donné, mardi soir, dans la salle du « Chamois » une conférence sur les *Moyens de lutte de la classe ouvrière.*

Le vieux leader socialiste a reconnu pour commencer, comme le font d'ailleurs la plupart des socialistes qui ne se laissent pas aveugler par le sectarisme, que l'ouvrier, au moyen âge, avait une situation bien préférable à celle qu'il a aujourd'hui, car il pouvait toujours espérer de devenir patron à son tour. Aujourd'hui cet espoir n'existe plus, et l'ouvrier doit arranger sa vie en conséquence.

M. Greulich fait toucher du doigt à ses lecteurs, par un exemple suggestif, la différence essentielle qui existe entre le patronat d'aujourd'hui et celui d'alors. Il cite l'exemple du *Rathaus* de Zurich. Pour la construction de ce Rathaus, la ville avait fourni la matière première, et les patrons qui y travaillaient n'avaient qu'un salaire; autrement dit, le travail était à forfait. De cette façon, le bénéfice, qui, aujourd'hui, serait revenu aux patrons, allait alors à la ville, c'est-à-dire à la communauté.

Au moyen âge, l'ouvrier ignorait le chômage et les crises, tandis qu'aujourd'hui non seulement il ne peut songer à devenir patron, mais il ne peut ni épargner ni penser à ses vieux jours, et la sécurité que donne le travail ne lui est pas assurée.

On a prétendu que, dans la dernière période, la situation de l'ouvrier s'était améliorée parce que les salaires avaient augmenté de 20 %. Mais c'est là un calcul illusoire, car il faut tenir compte que le prix des vivres, des logements et de la vie en général a augmenté simultanément, tandis que la valeur de l'argent a baissé. En effet, on ne peut plus obtenir aujourd'hui avec la même somme que les 3/4 des marchandises que l'on pouvait acheter il y a dix ans.

M. Greulich constate qu'en général il n'y a pas mauvaise volonté de la part des patrons lorsqu'ils refusent les augmentations demandées par les ouvriers, car les patrons subissent les mêmes lois que les ouvriers. Si des patrons payaient davantage que d'autres ils perdraient. On ne peut donc pas en vouloir individuellement au patron, mais au système social.

M. Greulich indique ensuite les moyens d'arriver au changement de ce système. Si nous ne pouvons souscrire au but final que se propose le socialisme, ni à sa tactique, qui est basée sur la lutte de classes, nous croyons bon cependant de renseigner nos lecteurs sur les postulats développés dans la conférence de mardi soir.

Comme premier moyen, M. Greulich préconise l'organisation syndicale, qui, seule, peut donner à la classe ouvrière la force nécessaire pour obtenir des patrons des conditions plus équitables. Par l'organisation syndicale, on est *arrivé à diminuer le nombre des heures* de travail. Au lieu de douze à treize heures comme autrefois, on ne travaille guère plus de dix heures et les patrons ne s'en trouvent pas plus mal. Un vieux patron disait naguère encore à M. Greulich que le travail qui se fait aujourd'hui est bien supérieur à celui d'autrefois.

Il y a des patrons qui refusent d'admettre l'organisation ouvrière. Pour empêcher que le capital, que la bourgeoisie puissant restreindre cette organisation, un second moyen se présente, c'est le bulletin de vote, c'est l'organisation politique, qui tend à faire entrer dans les *organismes* de l'Etat les éléments ouvriers et à en transformer ainsi les tendances au bénéfice de la classe ouvrière.

Un troisième moyen est enfin le coopératisme. L'expérience démontre qu'il est impossible de changer de régime d'un jour à l'autre, parce que la classe ouvrière manquerait actuellement des qualités requises pour une bonne organisation sociale. Ces qualités s'acquerront peu à peu dans le fonctionnement des coopératives.

Tous les trois moyens ont une valeur positive et en dehors des avantages matériels que la classe ouvrière en retire, il en est d'autres qui ne sont pas à dédaigner non plus, parce qu'ils résident dans le relèvement moral et dans le développement intellectuel du peuple.

Legs pies. — Le testament de Mme Adèle Daler, née Pittet, a été publié ce matin, par M. le notaire Blanc. Il contient les legs pies suivants :

Pauvres de Gruyères, 1,000 fr. ; Orphelinat de Saint-Loup, 1,000 fr. ; La Providence à Fribourg, 1,000 fr. ; Asile des sourds-muets de Lausanne 1,000 fr. ; Orphelinat de la ville de Fribourg, 1000 fr. ; Société de chant, chœur mixte, Fribourg, 500 fr. ; Pauvres de la ville de Fribourg, 1000 fr. ; Crèche catholique, 500 fr. ; Crèche protestante, 500 fr.

Examens d'apprentis. — Ces examens auront lieu à Bulle, les mercredi 31 mars, jeudi 1er et vendredi 2 avril, pour les boulangers, les cordonniers, les peintres en voitures, les selliers et les repasseuses.

A Romont, les mercredi 31, jeudi 1er et vendredi 2 avril, pour les charrons et les tailleurs ; à Villaz-Saint-Pierre, pour les charpentiers.

A Fribourg, les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 avril, pour les bouchers, les cartonniers, les confiseurs, les ferblantiers, les forgerons, les jardiniers, les maçons, les marbriers, les mécaniciens, les menuisiers, les monteurs électriciens, les peintres-gypseurs, les peintres-fauxboiseurs, les relieurs, les serruriers et les tailleurs de pierre.

A Berne, pour les techniciens en chauffage central et les vanniers.

Pour les jeunes filles apprenties :

A Fribourg, Ecole nouvelle (quartier de Gambach), les mardi 30 et mercredi 31 mars, pour les cuisinières.

A Fribourg, Ecole nouvelle (quartier de Gambach), les mardi 13, mercredi 14 et jeudi 15 avril, pour les lingères, les modistes et les tailleuses.

Encore la propagande immorale. — On nous informe que les numéros de certaine feuille ont encore été distribués par la poste dans les localités importantes du district de la Broye. Quand est-ce que la Confédération prendra des mesures pour que ses postes ne servent plus à cette propagande immonde ?

Conférence agricole. — Dimanche 21 mars, à 2 ½ heures de l'après-midi, à l'auberge d'Arconciel, conférence de M. Rey, économe, sur les soins à donner aux cultures.

Triste fin. — Mardi matin, le nommé L. C., du Châtelard, 50 ans, marié et père de trois enfants, quittait clandestinement son domicile. On le chercha vainement durant la journée. Ce n'est que dans la soirée qu'on trouva son cadavre, dans le Mouson, ruisseau qui coule non loin du village.

L. C. manifestait depuis quelques temps des troubles cérébraux.

SOCIÉTÉS

« Cæcilia » Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition générale, au local ordinaire.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, à 8 ¼ h., répétition à la Brasserie Peier.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — VIIIme séance ordinaire, jeudi, à 8 ½ h., au local ordinaire, Hôtel de la *Tête-Noire. Tractanda :* Les restes humains du quaternaire ancien, par M. le professeur H. Breuil; les eaux du Danube et de l'Ach, par M. A. Gremaud, ingénieur cantonal; autres petites communications.

Deutscher Gemischter Chor und Männerchor Freiburg. — Die Uebung des Männerchors wird wegen des Konzertes der Société de chant auf morgen abend verschoben.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

12 *mars.* — Blank, Fritz, fils d'Adolphe, fromager, de Belligen (Berne), et d'Elisabeth, née Spring, rue des Forgerons, 193.

Rætzo, Lucie, fille de Pierre, forgeron, de Fribourg et Alterswyl, et d'Anna, née Schafer, rue des Epouses, 137.

13 *mars.* — Curty, Joseph, fils de Marcel, électricien, de Fribourg, Lossy et Corminbœuf, et de Françoise, née Chenaux, Palatinat, 310.

14 *mars.* — Chatton, Max, fils de Joseph, employé postal, d'Ecuvillens, et de Mathilde, née Folly, Richemont, 7.

Goumaz, Paul, fils d'Emile, boulanger, de Fétigny, et d'Anne, née Stempfel, Derrière-les-Jardins, 57.

15 *mars.* — Bossy, Esther, fille de Raymond, négociant, d'Avry-sur-Matran, et de Cécile, née Moret, rue Grimoux, 30.

DÉCÈS

13 *mars.* — Jungo, née Codurey, Rosalie, épouse de Jacques, de Bœsingen, ménagère à Wunnewyl, 67 ans.

14 *mars.* — Niggli, née Kolmehl, Elisabeth, veuve de Jacques, ménagère, d'Hériswyl (Soleure), 79 ans, aux Neigles, 276.

16 *mars.* — Dougoud, Marie, fille de Louis et d'Anne, née Schaller, de Villarimboud, 5 mois, rue des Alpes, 25.

Nouvelles de la dernière heure

La mobilisation autrichienne

Berlin, 18 mars.

On mande de Vienne aux journaux berlinois de ce matin :

On attend pour aujourd'hui la publication d'une décision que l'empereur a prise le 15 et, en vertu de laquelle les troupes qui se trouvent en Bosnie, dans l'Herzégovine et en Dalmatie sont mises sur pied de guerre.

Dans l'espace d'une semaine, deux cent mille hommes seront à la frontière serbe.

Vienne, 18 mars.

Sp. — A la Chambre des députés, hier mercredi, le député Dzieduzycki a exprimé l'espoir que la paix sera maintenue et que le gouvernement austro-hongrois fera tout dans ce but, pour autant que cela sera conciliable avec les intérêts de la monarchie. « Les grandes puissances travailleront sans doute au maintien de la paix. Le danger réside dans le ton des journaux, en particulier des journaux russes, qui agissent sur l'opinion publique. Il est faux que la population de la Bosnie soit opprimée, comme la presse russe le prétend ; même pendant l'occupation, les droits nationaux de la population bosniaque ont été garantis mieux que ne le sont les droits de celles des populations de la Russie qui n'ont pas part au gouvernement. »

Un député demandant si, au cours de l'audience qu'il aura aujourd'hui jeudi, auprès de l'empereur, le président s'entremettra en faveur de la paix, celui-ci a déclaré que la décision sur une pareille matière incombe au monarque. « Le président ne peut pas se permettre d'exprimer une opinion si on ne la lui demande pas. »

Vienne, 18 mars.

Sp. — La *Nouvelle Presse libre* écrit que la situation extérieure est envisagée avec plus de pessimisme, en raison du caractère peu satisfaisant de la note russe relative à la Bosnie et à l'Herzégovine, ainsi qu'à la conférence. De plus, l'attitude de la Serbie est telle ces derniers temps que l'Autriche-Hongrie est moins disposée que par le passé à accorder à ce pays des concessions économiques.

Les préparatifs serbes

Munich, 18 mars.

Suivant les *Neueste Munchner Nachrichten*, tous les Serbes habitant Munich et astreints au service militaire ont reçu l'ordre de rejoindre immédiatement leurs régiments.

Vienne, 18 mars.

Sp. — On mande de Constantinople :

La Porte assure que le deuxième envoi de matériel de guerre serbe sera soigneusement contrôlé ; on ne laissera passer que les objets d'équipement, mais non pas les armes et les munitions.

Démarche des puissances

Belgrade, 18 mars.

Mardi et hier mercredi M. Sergueief, ministre de Russie, a fait de longues visites à M. Milovanovitch, président du conseil serbe. Dans les cercles politiques, on dit que le représentant de la Russie a conseillé amicalement à la Serbie d'aller autant que cela lui est possible au devant des désirs de l'Autriche-Hongrie. On dément de bonne source la nouvelle de l'arrivée en Serbie de volontaires russes.

Paris, 18 mars.

Le *Figaro* apprend en dernière heure de source des plus certaines que les gouvernements de Londres, de Saint-Pétersbourg et de Paris se sont mis d'accord pour envoyer à la Serbie une note demandant de chercher une base d'entente avec l'Autriche, cette entente paraissant indispensable à l'Angleterre, à la Russie et à la France. Cette démarche, qui est d'ailleurs fort bien vue à Berlin, a été faite dans la soirée d'hier mercredi et on en attend les plus heureux résultats. La Russie a trouvé une rédaction permettant de sauvegarder comme il convient l'amour-propre national serbe tout en donnant à l'Autriche des satisfactions qui assureront la paix.

L'accord austro-turc et la Russie

Saint-Pétersbourg, 18 mars.

Une information de source officieuse dit que M. Isvol-ki a remis à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie la réponse de la Russie à la note austro-hongroise annonçant la signature à Constantinople du protocole austro-turc au sujet de la Bosnie-Herzégovine. Dans cette réponse, la Russie informe l'Autriche que, comme le disait déjà la note circulaire russe du 19 décembre, l'accord austro-turc n'exclut pas la nécessité de soumettre la question de la Bosnie-Herzégovine à une conférence des puissances signataires du traité de Berlin, en même temps que les autres points du programme de la conférence acceptés par les puissances.

Le Monténégro et la Turquie

Constantinople, 18 mars.

Le chargé d'affaires du Monténégro à Constantinople, agissant au nom de son gouvernement, est allé faire à la Porte une déclaration analogue à celle que le ministre de Serbie a faite le 15 mars. Il a déclaré qu'il n'y a rien de vrai dans le bruit que le Monténégro aurait des visées sur le sandjak de Novi-Bazar.

Dans les milieux serbes, on accuse les Autrichiens de lancer tous ces bruits, dans l'espoir de troubler les relations entre la Turquie, la Serbie et le Monténégro.

Les crédits pour la marine anglaise

Londres, 18 mars.

Après avoir consacré deux jours à la discussion générale des crédits demandés pour la marine, la Chambre des communes a voté la nouvelle série par 322 contre 83 voix et a décidé le passage à la discussion des articles.

Affaire d'espionnage

Verdun, 18 mars.

Une grave affaire d'espionnage a été découverte. Plusieurs arrestations ont été opérées; d'autres sont imminentes.

Dignitaire schismatique révolutionnaire

Saint-Pétersbourg, 18 mars.

Le conseil de guerre de Tiflis a condamné à la suspension de ses fonctions ecclésiastiques pour huit ans, l'archimandrite arménien Korian, accusé d'appartenir à une organisation révolutionnaire.

La grève des postiers télégraphiques et téléphonistes

Paris, 18 mars.

Les lignes télégraphiques sont gardées militairement jusque dans la banlieue. Le travail a été complètement interrompu pendant une demi-heure, hier après midi mercredi, au bureau des téléphones de la rue de Saxe; en conséquence, le sous-secrétariat des postes, qui dépend de ce bureau, a été privé de 1 h. à 1 h. 30 de toute communication téléphonique.

Le comité de grève s'est réuni hier soir mercredi à cinq heures.

Londres, 18 mars.

Le bureau central des télégraphes n'avait reçu de Paris, hier après midi mercredi, aucun télégramme depuis 11 h. 15 et auparavant la ligne avait été défectueuse. De plus, le personnel de Paris était insuffisant. Les autorités ont envoyé des télégrammes par la poste. Le service avec plusieurs villes de France fonctionne d'une manière intermittente.

Londres, 18 mars.

La fédération des agents des postes anglais dément qu'elle ait offert mille livres sterling aux grévistes postiers français.

Paris, 18 mars.

L'*Echo de Paris* annonce que le ministre des Travaux publics, M. Barthou, annoncera au conseil des ministres d'aujourd'hui que l'on va faire venir des départements le peu des télégraphistes qu'on pourra déplacer sans jeter le désarroi dans les services de la province. Si d'ici à vingt-quatre heures les grévistes n'ont pas repris le travail, ils seront définitivement considérés comme démissionnaires et des concours seront ouverts dans quelques jours pour l'admission de nouveaux employés hommes ou femmes.

La transmission de télégrammes chiffrés diplomatiques a été normale d'hier mercredi après midi à 1 h. jusqu'à ce matin à 1 h. De longs télégrammes chiffrés sont parvenus à M. Pichon, ministre des affaires étrangères de Vienne, Berlin, Londres, Belgrade et Saint-Pétersbourg. La *Petite République* dit que des officiers du gouvernement militaire ont été réquisitionnés pour traduire ces dépêches.

Paris, 18 mars.

Hier mercredi le comité confédéral des deux sections réunies a été rassemblé à la C. G. T. en séance extraordinaire. Après avoir examiné la situation créée par la grève des postiers, le comité a décidé de rester dans l'expectative. Cette décision semble démentir le bruit qui avait couru hier mercredi, selon lequel les employés des tramways allaient se solidariser avec les employés des postes et des télégraphes.

Les télégraphistes du bureau de la Bourse se sont réunis hier mercredi et ont décidé de suivre le mouvement ce matin.

Hier soir mercredi, dans un meeting, les sous-agents des postes ont déclaré officiellement la grève.

Paris, 18 mars.

L'*Eclair* apprend que M. Simyan, sous-secrétaire des postes, va démissionner et sera remplacé par M. Chautard, député radical-socialiste de la Seine, rapporteur du budget des postes, télégraphes et téléphones.

Paris, 18 mars.

Le *Petit Journal* apprend de Marseille que dans un meeting, tenu hier mercredi, 500 postiers ont voté la grève. Le service télégraphique pour Paris et le Nord de la France a été intercepté toute la journée d'hier mercredi. L'administration préfectorale cherche à organiser un service restreint avec des télégraphistes militaires.

Aviation

Pau, 18 mars.

Hier après midi mercredi, Wilbur Wright a fait, devant le roi Edouard d'Angleterre, deux vols très réussis.

Une locomotive dans une salle d'attente 6 tués

Montréal, 18 mars.

Hier matin mercredi, un express du *Canadian Pacific*, lancé à une vitesse de quarante milles à l'heure, ne s'est pas arrêté à la station de Windsor-Street. Il a traversé le quai, brisé la façade, et la locomotive a pénétré dans une salle d'attente, où elle a écrasé cinq personnes et en a blessé vingt. Les dégâts s'élèvent à cent mille dollars. Les voyageurs de l'express n'ont pas été blessés. Parmi les personnes qui se trouvaient dans la salle d'attente, il y avait deux enfants d'un employé du train qui avec leur mère attendaient l'arrivée de leur père ; les deux enfants ont été blessés.

L'accident provient d'une explosion qui s'est produite à deux milles de la gare. Un des accessoires de la chaudière s'étant détaché, celle-ci fit explosion. Le mécanicien et le chauffeur furent projetés sur le remblai, pendant que la machine et le convoi continuaient leur route. Le mécanicien est mort de ses blessures. Le chauffeur est blessé.

SUISSE

Démenti

Berne, 18 mars.

Le *Bund* dément la nouvelle d'un journal zuricois qui prétendait que le gouvernement bernois avait retiré sa demande de subvention à la fabrique de sucre d'Aarberg. Le gouvernement du canton de Berne avait simplement appuyé la demande de subvention et c'est au conseil d'administration de la fabrique de sucre à prendre une décision quant au maintien ou au retrait de la demande qu'il avait adressée aux autorités fédérales. Une décision va être prise sous peu. Il n'est pas impossible que la demande soit retirée, vu les attaques continuelles de la presse, notamment de celle de la Suisse orientale.

Officiers et soldats autrichiens rappelés

Berne, 18 mars.

Le *Berner Tagblatt* annonce que tous les Autrichiens séjournant en Suisse ont reçu hier mercredi l'ordre de rejoindre leurs unités militaires, pour faire du service actif.

L'exposition de Moutier

Moutier, 18 mars.

Du 24 septembre au 4 octobre aura lieu à Moutier, comme la *Liberté* l'a annoncé, une exposition agricole et industrielle qui embrassera toutes les branches d'activité du Jura. A cette exposition sera jointe une section scolaire qui reflétera très fidèlement *ce qu'est actuellement dans le Jura* bernois l'enseignement dans tous les degrés primaires, secondaires, écoles professionnelles, d'horlogerie, de mécanique, gymnase, etc. Les fournisseurs de moyens d'enseignement et les fabricants de machines agricoles de toute la Suisse sont admis à exposer leurs produits. L'exposition est organisée par la Fédération agricole du Jura.

Décès

Lausanne, 18 mars.

Cette nuit, est décédé à l'âge de 55 ans, M. Louis Favre, préfet du district de Lausanne.

Le personnel du Gothard

Lucerne, 18 mars.

Une assemblée de 200 personnes convoquée par le personnel du Gothard a voté une résolution exprimant une entière confiance envers l'Assemblée fédérale en ce qui concerne la sauvegarde des intérêts du personnel après son passage au service de la Confédération.

La coupe Gordon-Bennett

Berne, 18 mars.

Le comité de l'Aéro club suisse a fixé au dimanche 10 octobre la course internationale Gordon-Bennett de 1909 à Zurich. Il a décidé que la course Gordon-Bennett serait précédée, en tous cas, d'un autre concours international, pour ballons de tous cubes, une course de but qui aurait lieu probablement le vendredi et présentera également un vif intérêt. Le nombre des ballons engagés pour le congrès Gordon-Bennett est de 20, appartenant à neuf nations.

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Berne, 18 mars.

Le Conseil des Etats liquide une série de pétitions, puis il aborde la discussion du projet de correction de l'Aar, rapporteur M. Geel (Saint-Gall).

Le Conseil national reprend la discussion du projet de réorganisation du Département militaire. MM. Perrier (Neuchâtel) et Will (Berne) rapportent sur les différents articles du projet. A l'article 5 le Conseil vote un amendement proposé par M. Müller, conseiller fédéral, demandant que le commandant du dépôt de remontes soit en même temps officier-instructeur de cavalerie. Une discussion s'engage au sujet du maintien des aides-instructeurs (sous-officiers). La commission propose d'adhérer au Conseil des Etats, c'est-à-dire de les supprimer, tandis que M. Perrier propose leur maintien.

L'arrêté fédéral allouant une subvention de 513,000 fr. au canton de Berne pour la correction de l'Aar depuis l'embouchure de la Gürbe près Muri jusqu'au barrage de la Felsenau près Berne est adopté sans débat. Le Conseil liquide encore quelques affaires de chemin de fer, parmi lesquelles la modification de la concession du réseau des tramways électriques de la ville de Neuchâtel et environs la concession du chemin de fer électrique de Chiasso à Meggia et celle de la ligne électrique de La Tour-de-Trême à Broc. Puis la séance est levée à 10 h. 45.

Calendrier

VENDREDI 19 MARS

Saint JOSEPH

époux de la très sainte Vierge et patron de l'Eglise universelle

La grande humilité dont saint Joseph fit preuve en exerçant la profession de charpentier, la sollicitude dont il entoura l'enfance du Sauveur, son respect pour la mère de Dieu, l'ont rendu digne du grand honneur que l'Eglise lui a décerné.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Altitude 642m

Longitude Paris Est 4° 19' 46". Latitude Nord 43° 47' 38"

Du 16 mars 1909

BAROMÈTRE

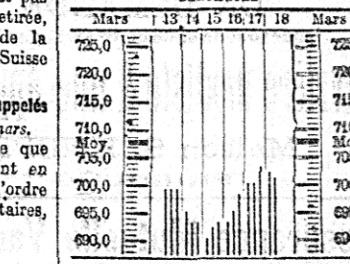

THERMOMÈTRE C.

Mars	13	14	15	16	17	18	Mars
8 h. m.	0	0	—2	—7	—6	—9	8 h. m.
1 h. s.	1	2	1	0	1	0	1 h. s.
8 h. s.	—1	—2	—3	—2	—1		8 h. s.

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 18 mars, à 7 h. :

Très beau temps dans toute la Suisse, sauf couvert à Neuchâtel et Schaffhouse. Foehn à Ragaz.

Température variant de —21° à —17° dans l'Engadine; —9° à —8° à La Chaux-de-Fonds, Berne et Glaris, —5° à —3° à Coire, Gœschenen, Lucerne, le Haut-Valais et Saint-Gall, —4° à —1° partout ailleurs. 0° à Lugano, Vevey et Montreux.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 18 mars, midi.

Hausse de température, ciel variable, petite pluie ou neige par places.

Observatoire du Jorat, 18 mars, midi.

Situation encore peu stable, troublée. Doux pendant le jour, vent dominant. Nuageux en général.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

ÉTUIS & SERVICES DE TABLE

argent massif ou fortement argentés sont toujours les bienvenus comme cadeaux de Pâques et mariages. Catalogue richement illustré (1250 dessins photogr.) gratis et franco. — **E. Lpicht-Mayer & Cie, Lucerne,** XI, près de la cathédrale. 1217

Soie Messaline Ottomane — **Soie** rayée quadrillée — **Soie** Louisine Taffetas — **Soie** Crêpe Météore Chinée

grand choix pour blouses et robes; ainsi que les dernières nouveautés de la " **Henneberg-Soie** " en **noir**, en **blanc** et **couleurs**, à partir de **fr. 1.15** jusqu'à **fr. 30.**— le mètre **Franco de port à domicile.** Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à **Zurich.**

Fabrique de chauffage central, ALTORFER LEHMANN & Cie ZOFINGUE

Nous livrons et installons comme spécialité, avec garantie, des

CHAUFFAGES CENTRAUX DE TOUS SYSTÈMES

Installations sanitaires, soit : bains, buanderies, closets et cabinets de toilette

Références de premier ordre. — *Succursales à Saint-Gall & Lugano*

PRIX FIXE

COSTUMES D'ENFANTS

J'ai l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que le Rayon de Costumes d'Enfants pour la Saison de Printemps-Eté est au complet. Dès ce jour, j'expose quelques modèles.

A L'ENFANT PRODIGUE

Voir les étalages **Fribourg** Voir les étalages

PRIX FIXE

Le cinématographe permanent

85, rue de Lausanne

EST OUVERT

Tous les jours, représentations suivies et sans interruption, de 3 à 5 heures et de 8 à 10 ½ heures. Le dimanche, de 2 à 6 heures et de 8 à 10 ½ heures.

Chaque représentation dure 1 à 1 ¼ heure. Chaque personne a le droit de voir le spectacle en entier.

Changement complet de programme tous les dimanches

INSTALLATION MODERNE

Spectacles décents et pour familles.

Prix des places :

1res, 1 fr.; 2mes, fr. 0.70; 3mes, fr. 0.40

Enfants au-dessous de 10 ans paient demi-place

ABONNEMENTS DE 6 COUPONS

1res, fr. 5.—; 2mes, fr. 3.50; 3mes, fr. 2.—

Seuls concessionnaires pour Fribourg des films de la maison

GAUMONT, de Paris

L'Arome Le bouillon granulé Les Potages à la minute **MAGGI** Marque Croix-Etoile viennent de nouveau d'arriver chez

Sœurs Ackermann, Planche Supérieure, 203, Basse-Ville.

OFFICE CANTONAL DU TRAVAIL

Bureau de placement officiel et gratuit pour les hommes

FRIBOURG, Avenue de Pérolles, 12

Ouvert : le matin, de 8 h. à midi ½ ; le soir, de 3 à 6 h.

Les demandes de travail ne sont pas reçues le samedi après midi

On demande : 2 boulangers, 4 charretiers, 5 charrons, 2 cordonniers, 19 domestiques de campagne dont 14 sachant traire, 1 jeune garçon d'office, 1 gypseur, 1 installateur ferblantier, 1 maçon (réparations), 1 menuisier en bât., 1 menuisier modeleur, 4 maréchaux, 1 sellier, 1 sellier-tapissier, 1 serrurier-mécanicien, 2 tailleurs, 1 tourneur sur fer, 5 vachers, 1 valet de chambre et cocher.

Demandent place : 3 boulangers, 2 charretiers, 2 charpentiers, 1 jeune charron, 2 cochers, 2 commis de bureau, 2 ébénistes, 6 garçons de peine, 2 garçons d'office, 2 gérants de domaine, 1 jardinier, 1 maçon, 4 magasiniers, 3 maîtres-valets et premiers vachers, 12 manœuvres et terrassiers, 2 maréchaux-forgerons, 1 mécanicien, 3 menuisiers en bât., 3 peintres, 2 peintres et gypseurs, 1 portier d'hôtel, 3 scieurs, 1 sellier-tapissier, 2 serruriers, 2 tapissiers, 2 vachers, 1 valet de chambre.

Liste de l'Office central des apprentissages, Chancellerie No 21

Apprentis demandés : 5 boulangers, 3 bouchers, 1 charpentier, 4 charrons, 2 confiseurs, 1 couvreur, 2 employés de commerce, 3 fromagers, 1 imprimeur, 3 jardiniers, 7 maréchaux, 4 menuisiers-ébénistes, 6 selliers-tapissiers, 1 tailleuse pour dames, 1 tonnelier.

Demandent place : 2 boulangers, 1 cuisinier, 2 employés de commerce, 2 mécaniciens, 1 meunier, 1 sellier.

Bureau de placement gratuit pour les femmes

Rue de Morat, 259

On demande : 11 aides de ménage, 6 bonnes d'enfants, 4 bonnes supérieures, 7 cuisinières, 11 femmes de chambre, 1 fille de cuisine, 21 filles à tout faire, 3 gouvernantes, 13 servantes de campagne, 1 servante de cure, 2 sommelières, 1 volontaire.

Demandent place : 5 aides de ménage, 2 bonnes d'enfants, 3 bonnes supérieures, 1 cuisinière, 2 femmes de chambre, 2 filles de cuisine, 6 filles à tout faire, 4 gouvernantes, 1 servante de campagne, 4 sommelières, 2 volontaires, 10 remplaçantes, 3 rassujetties tailleuses, 2 tailleuses, 3 demoiselles de bureau et magasin, leçons de français, allemand, italien, anglais.

ON DEMANDE

pour tout de suite ou 1er avril, une 2me

ouvrière modiste & une apprentie

Maison S. KNOPF

FRIBOURG

Assurance Mutuelle Vaudoise

CONTRE LES ACCIDENTS, A LAUSANNE

L'assemblée générale est convoquée pour le **25 mars**, à **2 h. 30, au Casino-Théâtre, à Lausanne.**

Pour l'ordre du jour, voir les cartes de convocation envoyées à chaque sociétaire H 11104 L 1293

Broderies de St-Gall

La soussignée informe son honorable clientèle et les dames en général, qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de **broderies** en pièces et coupons.

On trouvera également un joli choix de **blouses, robes, tabliers et cols** pour dames et enfants, à des prix défiant toute concurrence.

Mme Charles LIPP

RUE DE LA PRÉFECTURE, 222 (AU REZ-DE-CHAUSSÉE).

LES OFFICES

DE LA

Quinzaine de Pâques

Suivant le Missel et le Bréviaire romain

Texte latin et français

In-32 relié : 1 franc 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

---

Fille de cuisine

recommandable **est demandée** tout de suite **à l'Hôtel Suisse.** H 1202 F 1298

ÉTUDIANT

demande une **chambre à louer.** Offres avec prix. Condition de conversation française 1295

Offres sous H 1196 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

UNE JEUNE FILLE

de 17 ans demande place comme

fille de magasin

S'adresser sous H 1207 F. à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1300

ON DEMANDE

pour le 1er avril, dans un principal salon de coiffeur

un jeune homme

intelligent, comme apprenti.

S'adresser sous H 1208 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1301

Une maison de vins demande un

REPRÉSENTANT

pour visiter la clientèle particulière dans le canton de Fribourg Bonnes références sont exigées.

S'adresser par écrit sous H 1148 F, à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 1257

Jeune homme pour la poste

Instituteur et maître de poste prendrait jeune homme en pension. Excellente occasion d'apprendre l'allemand et le service de poste. Entrée tout de suite

S'adresser à **Vogt, Poste Herisiwil.** H 1057 Y 1282

Jeune homme parlant allemand et français

est demandé

comme

PORTIER

Hôtel Krone, Einsiedeln.

On demande, dans un bon café de la ville, une

sommelière

connaissant les deux langues.

Adresser les offres sous chiffres H 927 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1284

Demandez dans tous les cafés le

Weisflog-Bitter

Un véritable élixir de longue vie. Amer tonique, apéritif, digestif. Neutralise les fermentations acides (après le vin, la bière, etc.). Soulage les catarrhes gastriques et pulmonaires. *Inventé par* **le Docteur Weisflog.**

Jeune demoiselle

présentant bien, se placerait volontiers dans une famille catholique de Fribourg, en qualité de gouvernante.

Pour informations, s'adresser à **Mlle Ida Arioli, Coire** (Grisons). H 1223 F 1309

A REMETTRE

rue Saint-Pierre, 14, au 3me, **logement** confortable de 5 à 6 pièces, avec dépendances.

S'adresser au **1er étage.**

SI

VOUS CHERCHEZ

à vendre ou **à acheter**

Immeubles, Terrains, Propriétés rurales ou de rapport, Villas, Hôtels, Fabriques, Fonds de commerce, Association, Commanditaires, Prêts hypothécaires, etc., écrivez au

Comptoir Immobilier

25, Plantamour, Genève.

Etude sur place de toute affaire à nos frais. Demandez notre visite gratuite. Maison de confiance. Discrétion. Solution rapide. **Pas de commission.**

Vous toussez?

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

aux bourgeons de sapins des Vosges — souverain *contre rhumes toux catarrhes*

Déposé — Goût agréable. En vente partout.

16 ans de succès

Avis : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **Vosges** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : **Brugger & Pasche, Genève.**

On trouve en tout temps, à mon dépôt, à **Bellevue,** près Fribourg H 410 F 527-236

FOINS

regains et pailles

pour fourrages et litières.

L. Schordoret, farines, Pont-Suspendu, **Fribourg.**

Agriculteur de la Suisse allemande **demande**

JEUNE HOMME

de 16 à 20 ans, sachant un peu traire. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons traitements assurés. Gage selon entente. S 1096 Y 1306

Arnold Bloch, Deitingen, *près Soleure.*

LA CATALYSINE guérit rapidement **Furoncles, Diphtérie, Pneumonie, GRIPPE, Maladies infectieuses, toutes fièvres en général.** — Le flacon fr. 3.50, dans toutes les pharmacies. **A Lausanne :** Pharmacie **Béguin,** pour le gros : Laboratoire **Béguin.**

VIN rouge de côtes 14 fr. l'h.

Echantillon gratis.

Félix Flaissier, propriét., Vergèze (Gard). 802

On trouvera, tous les samedis et jours de foire, près de la vollère, un grand choix

d'articles en émail

à des prix défiant toute concurrence. 879-362

Pour conserver votre chaussure et l'assouplir achetez le

RAS

crême au brillant rapide de Sutter-Kraus & Cie, Oberhofen.

JEUNE FILLE

de 15 ans (catholique), ayant terminé ses classes, serait prise **comme volontaire.** Vie de famille. Références à disposition. O 247 Q 1249

S'adresser à **Mme R. Heim-Flück, Olten.**

SI VOUS TOUSSEZ

Prenez les véritables

BONBONS AUX BOURGEONS de SAPIN

Laurent & Rossier

HENRI ROSSIER

LAUSANNE

MARQUE DÉPOSÉE — Tout bonbon non revêtu de notre nom est une contrefaçon.

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 cent. le demi-kilo. Veau à 70 cent. et 80 le demi-kilo. Mouton, 1 fr. et 1 fr. 10 le demi-kilo.

Tous les mercredis se trouvera sur le Marché des Places.

Se recommande. 74

Téléphone.

Beaux arbres fruitiers

Pépinière **Schertenleib,** Prilly.

On demande à louer un

appartement

bien situé, au centre du quartier de Beauregard.

Pour renseignements, s'adresser sous H 1216 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 1303

ON DEMANDE

une jeune fille robuste, pour aider au ménage, parlant si possible français et allemand Gage selon capacité

S'adresser : **Café du Marché, Bienne.** H 410 U 1304

On demande

dans excellentes familles de paysans, à **Develier,** près de Delémont, **un jeune homme** libéré des écoles. Bon gage

Pour renseignements, s'adresser au **curé de Develier.**

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE - DESSINS - MODÈLES.

OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr-Conseil

A remettre tout de suite, au centre de Lausanne, un bon

petit magasin

d'épicerie, mercerie, charcuterie, vins, bières, siphons, limonades, etc. Bonne clientèle. H 11131 L 1307

S'adresser à **Castella,** *épicerie, rue Chaucrau,* Lausanne.

Fabrique INNOVATION

Maison de confiance fondée en 1903

8 jours à l'essai. Garantie : 3 ans. **Fr. 45.— au comptant.** | **11 mois de crédit.** 15 cent. par jour. **Fr. 48.— à terme.**

Horloge tableau, marchant 15 jours, avec sonnerie de l'heure et demi-heure, cabinet noyer, mat ciré, hauteur 94 cm., cadran ivoire, centre doré, balancier doré.

La marche régulière de cette pendule, sa belle sonnerie, ainsi que son magnifique aspect, en font l'ornement le plus désirable et le plus agréable pour un appartement.

Envoyez-nous Fr. 5.— en nous indiquant votre **nom, adresse et profession** et vous recevrez tout de suite, sans frais, le régulateur dont reproduction ci-contre. Après 8 jours d'essai, si vous en êtes satisfait, veuillez nous en aviser et nous prendrons **remboursements mensuels de Fr. 4.— en date du premier de chaque mois suivant,** à moins que vous préfériez nous envoyer le solde de **Fr. 38.—** par mandat.

Si vous n'êtes pas satisfait du régulateur, veuillez nous le renvoyer bien emballé et votre dépôt vous sera remboursé immédiatement. H 12100 C 845

Pensez aux avantages de notre système Innovation !

Adressez vos commandes à **A. Matthey-Jaquet,** *Fabrique Innovation,* à **La Chaux-de-Fonds.**

Demandez le catalogue gratis et franco.

Grand choix de **montres, chaînes et réveils.**

Agents honnêtes et sérieux demandés.

Indiquer le nom du journal, s. v. p.

Atelier spécial pour rhabillages de montres.

Magasin de meubles

Léon JÆGER

rue du Tir, Fribourg

avise son honorable clientèle et le public que par suite d'agrandissement de ses magasins il a toujours un beau choix de **chambres à coucher, salles à manger dans tous styles, salons, divans art nouveau et autres.**

Il vient de recevoir également un splendide choix de milieux de salon, depuis 30 fr. Tapis, imitation tapis d'Orient, depuis 42 fr. et une quantité de carpettes, linoleums incrustés et imprimés.

OCCASION

Salle à manger, noyer, Henri II, comprenant : 1 buffet, 1 table 12 couverts, 6 chaises, 1 carpette linoleum pour

360 francs

LIQUIDATION COMPLÈTE

Pour cause de cessation de commerce, je vends dès ce jour toutes mes marchandises à prix réduits :

Parfumerie, Savonnerie, Brosserie, Articles de toilette, Peignes, Ganterie, Bijouterie, Chemises, Bretelles, Cols, Cravates, Jumelles, Porte-monnaie, Epingles à cheveux en écaille, façon écaille et corne. Petit stock de parapluies, cannes, éponges, etc.

J. FŒLLER, coiffeur, **Grand'Rue, 9.**

OCCASION

A VENDRE un grand stock de chaussures en tous genres, à des prix exceptionnels. 4624-1858

G. SCHOR, rue de l'Hôpital.